

dants, programme très pratique destiné à aider les chômeurs à essayer de nouvelles idées.

Dans le nord de ma circonscription, la Highwood Economic Development Corporation, qui dessert le district municipal de Foothills et le comté de Vulcan, gère et investit 1,9 million de dollars qui proviennent du Programme Développement des collectivités dans le cadre d'un plan quinquennal. Ce programme répond de façon réaliste à des besoins réels.

Le gouvernement a renouvelé et revivifié son engagement envers le Programme Développement des collectivités. Les changements que nous proposons d'apporter au régime d'assurance-chômage permettront d'injecter chaque année 50 millions de dollars de plus dans ce programme très important qui continuera de fournir aux régions où le chômage est élevé l'aide dont elles ont besoin pour diversifier et développer leur économie.

Je sais combien ce programme est important dans ma circonscription. Je suis certain que tous les députés de la Chambre sont heureux de savoir que plus de ressources seront désormais consacrées à ce programme.

J'admets que mes électeurs m'ont souvent dit qu'ils avaient l'impression qu'on abusait du régime d'assurance-chômage. C'est regrettable. Ils se sentent trahis et en colère quand ils voient des Canadiens quitter leur emploi sans motif valable pour retirer des prestations d'assurance-chômage.

• (2300)

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Hughes:** Ces décrocheurs volontaires coûtent à la caisse d'assurance-chômage et à la population du Canada. . .

**Des voix:** Voyons donc.

**Le président suppléant (M. Paproski):** A l'ordre.

**M. Volpe:** Même le président vous interrompt.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Je sais que c'est le solstice d'été et je me rends compte que ce sera le jour le plus long de l'année. J'espère que nous pourrons terminer sans trop souffrir de la chaleur dans cette enceinte. Le député de Macleod (M. Hughes) a la parole pendant neuf autres minutes.

**M. Hughes:** C'est peut-être le jour le plus long, mais ce sera pas le discours le plus long.

Il est regrettable que les Canadiens se sentent trompés et regent lorsqu'ils voient que certaines personnes abu-

sent du système. Je pense que la population de Macleod a raison d'être en colère.

Le projet de loi modifiera la Loi sur l'assurance-chômage en compliquant la tâche de ceux qui voudraient abuser du système et en leur rendant cet abus moins attrayant.

**Une voix:** Moins attrayant?

**M. Hughes:** Selon le projet de loi, les travailleurs qui abandonnent volontairement leur emploi ne verront pas seulement le versement de leurs prestations retardé, mais ils subiront aussi une réduction de ces prestations. Sous le nouveau régime, ceux qui veulent abuser de l'assurance-chômage n'auront pas droit aux prestations pendant sept à douze semaines. Après cette période, ils recevront des prestations ne correspondant qu'à la moitié de leur rémunération assurable.

Le projet de loi prévoit également des pénalités accrues pour les employeurs et les employés qui tentent de frauder la caisse d'assurance-chômage. C'est ainsi que les choses doivent être.

Lorsque le Programme d'assurance-chômage a été créé dans les années 40, il visait à accorder une aide temporaire aux travailleurs sans emploi. La caisse de l'assurance-chômage n'a pas été constituée pour remplacer d'autres formes d'aide sociale, mais bien pour aider les travailleurs à traverser des périodes difficiles de chômage. Le projet de loi marque un retour à certains principes fondamentaux du régime d'assurance-chômage et la population de Macleod, que je représente, applaudit les changements. La population de Macleod se réjouit qu'il y ait moins d'abus. Elle attend avec impatience les programmes de formation, les programmes de développement économique et les prestations de maternité prévus dans le projet de loi.

Ils se réjouissent du fait que le régime d'assurance-chômage ne sera plus discriminatoire envers les Canadiens âgés. Ils sont heureux que le gouvernement ait eu le courage d'entreprendre ces réformes et de permettre à tous les Canadiens de bénéficier de la caisse d'assurance-chômage.

Les gens de Macleod soutiennent cette importante initiative du gouvernement. Les changements apportés à l'assurance-chômage sont des mesures constructives. Il s'agit d'investir dans nos ressources humaines: les mères, les pères, les fils et les filles. Ces Canadiens veulent améliorer leur situation, compter sur leurs propres moyens pour gagner leur vie et relever eux-mêmes les défis pour apporter une véritable contribution à la société canadienne.